



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

École de Vesancy



Place du Château

01170 Vesancy

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE
DU 07/11/2022**

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
Inspecteur de l'éducation nationale : M. G. Coupechoux			
MEMBRES VOTANTS			
NOM	Présent	Excusé	Représentant
Directeur de l'école - Président : M. D. Grandclément	X		
Maire : (M. B. Mugnier)	X		Mme F. Fontaine (1 ^{ère} adjointe)
Conseillère municipale : Mme F. Consani	X		
ENSEIGNANTS DE L'ECOLE			
Mme M. Ledrapier	X		
M. D. Grandclément	X		
Un des maîtres du RASED :	N/a		
D.D.E.N :	N/a		
REPRESENTANTS DES PARENTS D'ELEVES			Suppléants assurant un remplacement
M. A. Maillard	X		
Mme J. Fournier Gotteland -Chevalley	X		
VOIX CONSULTATIVE			
RASED :			
Médecin scolaire :			
Infirmier(e) scolaire :			
Assistante sociale :			
ATSEM			
Représentant périscolaire :			
Enseignant ELCO :			
Invité :			

Procès-verbal établi le 17/11/2022

Le président, directeur de l'école

Nom : M David Grandclément

Le secrétaire, délégué des parents d'élèves pour la classe
des petits

Nom : M. Arnaud Maillard

Date : 07/11/2022

Heure de début : 19h30

Ordre du jour :

1. Rôle et formalisme du conseil d'école (secrétaire de séance, procès-verbal, vote, avis...).
2. Présentation (effectifs, niveaux et organisation, coopératives de classe).
3. Vote du règlement intérieur de l'école (le règlement actuel est consultable sur le site internet de l'école).
4. Education à la sexualité – pour information. Code de l'éducation article L. 312-16.
5. Présentation du plan de continuité pédagogique.
6. Information réécriture du projet d'école.
7. Importance des interventions du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).
8. Demande de passage du médecin de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)
9. Les projets pour cette année scolaire (sortie neige, natation, école dans la nature, projets des coopératives d'élèves).
10. Point sur le projet Erasmus+ 'Mastery Reading'.
11. Présentation des comptes-rendus ou bilans :
 - Registre de santé et sécurité
 - Bilan exercices évacuation incendie
 - Bilan exercice(s) de mise en sécurité (P.P.M.S.)
12. Point sur les locaux, matériels et mobiliers (remerciements travaux d'été, huisseries et mobilier classe des petits, rappel besoin locaux travail d'équipe et pour la direction).
13. Point sur l'évolution des effectifs et des besoins en termes de locaux et matériels, mobiliers adaptés (lien avec l'état d'avancement de l'étude de transformation de locaux communaux en locaux scolaire et contenu du cahier des charges établi pour ce projet).
14. Point sur l'entretien des locaux (entretien estival notamment).
15. Divers (école et cérémonie du 11 novembre).

Déroulé de séance :

1. *Rôle et formalisme du conseil d'école (secrétaire de séance, procès-verbal, vote, avis...).*
RAS
2. *Présentation (effectifs, niveaux et organisation, coopératives de classe).*
Les effectifs ont fluctué avant la rentrée (annulation d'inscription, départ pour cause de déménagement, processus d'inscription non complété) ainsi qu'après la rentrée (nouvelle inscription, départ pour cause de déménagement). Au moment du conseil de l'école les effectifs se composent comme suit :
 - Classe des petits : 24 élèves de maternelle (10 PS / 8 MS / 6 GS)
 - Classe des grands : 20 élèves (2 CP / 5 CE1 / 4 CE2 / 6 CM1 / 3 CM2)Le décloisonnement des classes reprend petit à petit suite de l'allègement des mesures sanitaires. Il s'agit pour des élèves de la classe des petits de rejoindre ponctuellement la classe des grands.
3. *Vote du règlement intérieur de l'école (le règlement actuel est consultable sur le site internet de l'école).*
Le règlement intérieur de l'école est reconduit à l'unanimité.

4. *Education à la sexualité – pour information. Code de l'éducation article L. 312-16.*

L'équipe enseignante est dans l'attente de plus d'éléments de la part du ministère de l'Education Nationale. Il est toutefois indiqué que l'application de l'article du Code de l'éducation ne fera que structurer les programmes déjà existants ainsi que la pédagogie actuellement développée au sein de l'école, notamment au travers de l'apprentissage du respect du corps.

5. *Présentation du plan de continuité pédagogique.*

Le plan de continuité pédagogique vise à être résilient, c'est-à-dire maintenir le lien entre les élèves et l'équipe enseignante ainsi que maintenir le projet éducatif en situation de crise majeure (exemple : confinement stricte). L'élaboration du plan passe par la conception de programmes de référence pour chaque niveau du système éducatif, pouvant ensuite être utilisés par les parents en tenant compte des contraintes qui leur sont propres (exemple : télétravail).

De nouveaux outils développés pour l'Education Nationale sont en cours de déploiement et viendront en support des programmes dont dispose l'équipe enseignante.

6. *Information réécriture du projet d'école.*

Le projet de l'école est en cours de réécriture sur la base d'outils fournis par le ministère de l'Education Nationale. Il est prévu que le projet soit présenté d'ici la fin de l'année scolaire 2022/23 pour une mise en application à partir de la rentrée de l'année scolaire 2023/24.

7. *Importance des interventions du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté).*

Le RASED rassemble des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés qui interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

Ils aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Leurs actions permettent de prévenir et de remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que l'équipe enseignante apporte aux élèves.

Ce réseau est important, ses interventions ont été bénéfiques au cours des années précédentes.

8. *Demande de passage du médecin de la PMI (Protection Maternelle et Infantile)*

Une demande a été formulée afin que les élèves de maternelle puissent bénéficier d'une visite médicale comportant notamment un dépistage visuel et auditif.

La PMI n'a pas encore répondu. Une relance sera effectuée d'ici la fin du mois de novembre, si besoin.

9. *Les projets pour cette année scolaire (sortie neige, natation, école dans la nature, projets des coopératives d'élèves).*

- Sortie neige : des sorties neige sont prévues soit sur la commune soit dans le Jura voisin. Des sorties 'ski' ou 'raquette' seront planifiées mais restent incertaines (contraintes sanitaires, encadrement, météo).
- Ecole dans la nature : le projet est maintenu. Les sorties sont prévues les vendredis après-midi lorsque les conditions météorologiques et le comportement des élèves le permettent.
- Natation : la classe des grands dispose d'un créneau à la piscine de Gex.
- Jardin : le projet est maintenu et mené par les grands et les petits. La classe des petits continuent ses activités dans le jardin jouxtant la classe quand la météo le permet.
- Jeu de société : le projet demandera aux élèves de la classe des petits de devenir experts sur un jeu et d'inviter la classe des grands afin de leur faire partager leurs connaissances et expertise.
- Coopérative des petits : les ventes d'œufs et de légumes sont maintenues (il y aura une pause hivernale pour la vente d'œufs). Cette activité s'inscrit dans le projet pédagogique par rapport à l'apprentissage de la lecture, de la comptabilité, de l'utilisation de tableau à double entrée ainsi que la saisonnalité des légumes/fruits.
- Coopérative des grands : la coopérative est un élément clé dans la vie de la classe des grands. Elle permet aux élèves d'acquérir des compétences qui vont au-delà de celles acquises par un élève lambda : organisation de réunion, organisation du temps de parole, rédaction de comptes-rendus, comptabilité etc.

- Voyage découverte en Belgique : ce projet concerne la classe des grands. Il est prévu du 5 au 9 Juin 2023. Durant le voyage, les élèves travailleront sur plusieurs thématiques dont l'Europe (identité et institutions). Ils iront, si cela est possible, à la rencontre des partenaires du projet Erasmus+ 'Mastery Reading'.
Ce voyage est financé par la coopérative des grands, les familles et la mairie. Une demande de financement additionnel auprès de l'Office Centrale de Coopération à l'Ecole (OCCE) est en attente de réponse.

10. Point sur le projet Erasmus+ 'Mastery Reading'.

Pour rappel, l'école de Vesancy est impliquée de longue date dans le projet Erasmus+ 'Master Reading', qui consiste au développement ainsi qu'à la mise à disposition gratuite d'un logiciel pour l'apprentissage et le réapprentissage de la lecture à destination des enfants de 8 à 14 ans. Ce logiciel pourra être utilisé tant par les enseignants que par les familles.

Le logiciel est actuellement en phase de test. Les élèves de la classe des grands sont impliqués en tant que bêta-testeurs (test des fonctionnalités du logiciel). Il est prévu que le projet soit lancé officiellement à la fin du mois de mai 2023. Il n'y a pour l'heure aucune date garantie pour la mise à disposition de la version stable du logiciel.

11. Présentation des comptes-rendus ou bilans.

- Registre de santé et sécurité
Aucun commentaire
- Bilan exercices évacuation incendie
Exercices réalisés avec succès
- Bilan exercice(s) de mise en sécurité (P.P.M.S.)
Exercices réalisés avec succès

12. Point sur les locaux, matériels et mobiliers (remerciements travaux d'été, huisseries et mobilier classe des petits, rappel besoin locaux travail d'équipe et pour la direction).

L'équipe enseignante remercie la Mairie pour les travaux réalisés ainsi que la mise à disposition/achat de matériel.

Le remplacement de la porte d'entrée de l'école maternelle a été actée lors du Conseil Municipal du mois d'Octobre 2022. La porte est commandée et sera livrée dans un délai de 6 mois environ.

Il est noté que les chaises demandées par l'équipe enseignante n'ont pas encore été réceptionnées.

L'équipe enseignante formule le besoin de disposer de la salle Balthazar quotidiennement de 10H00 à 10H30.

13. Point sur l'évolution des effectifs et des besoins en termes de locaux et matériels, mobiliers adaptés (lien avec l'état d'avancement de l'étude de transformation de locaux communaux en locaux scolaire et contenu du cahier des charges établi pour ce projet).

Un premier chiffrage grossier doit être établi par le cabinet d'architecte missionné par la municipalité.

L'équipe enseignante sera invitée à participer à l'élaboration détaillée du projet (aménagement intérieur des locaux notamment) afin de répondre au mieux aux besoins.

14. Point sur l'entretien des locaux (entretien estival notamment).

La qualité de la prestation de nettoyage (effectuée par une société extérieure) est variable et ne correspond pas aux attentes.

La mairie est en recherche d'un personnel municipal qui prendra en charge le nettoyage des locaux pour remplacer la société extérieure.

15. Divers (école et cérémonie du 11 novembre).

L'école s'associe de nouveau aux célébrations du 11 Novembre, à la suite de l'allègement des mesures sanitaires.